Commune de Grancy

GRANCY-INFO

MAI 2025

RÉNOVATION DE LA PLACE DE JEUX - CRÉATION DU TERRAIN MULTISPORTS

Les travaux de construction du terrain multisports et la rénovation de la place de jeux vont débuter le **lundi 5 mai 2025** pour une période d'environ 2 mois. L'accès à la place de jeux sera interdit. La Municipalité remercie d'ores et déjà les riverains pour leur compréhension envers les désagréments sonores qui seront engendrés par le chantier.

PASSAGE TOUR DE ROMANDIE

Le passage du Tour de Romandie aura lieu **le vendredi 2 mai 2025 à 14h à Grancy** en provenance de St-Denis et continuera en direction de Cottens.. Les routes et accès à Grancy et dans les communes avoisinantes seront fortement perturbés. Les écoles seront en partie fermées et les horaires des transports publics modifiés et certaines courses supprimées. La Municipalité prient les usagers de se conformer à la signalisation mise en place. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites internet de la manifestation et des MBC.

SERVICE DES TRANSPORTS DE LA CROIX-ROUGE

Ce service propose des transports en véhicule de tourisme aux personnes éprouvant des difficultés à se déplacer pour des rendez-vous à caractère thérapeutique et, selon disponibilités, pour des loisirs.
Les services sont assurés par des bénévoles, proposés en journée tous les jours ouvrables.
Les demandes de transports doivent parvenir aux bureaux de la Croix-Rouge au moins **48 heures à l'avance**. Il n'est malheureusement pas toujours possible de satisfaire toutes les demandes. Tél. 021 340 61 09 du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00.

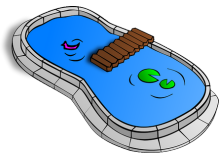

POLICE DES CONSTRUCTIONS

La Municipalité rappelle que dès que vous souhaitez modifier un site en surface ou en sous-sol commencez par contacter la commune pour vous assurer des procédures à suivre.

L'article 103 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions précise qu' « aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façons sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'une bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé ». Alors dans le doute, contactez la commune pour être sûr. Merci d'avance.

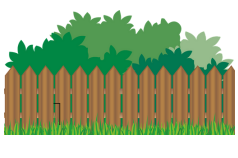

CONSEIL GÉNÉRAL

L'assemblée du Conseil général aura lieu le **lundi 23 juin 2024 à 20h00 à la salle villageoise de Grancy** en lieu et place du lundi 16 juin 2025.
Les citoyens et citoyennes qui désirent être membres du Conseil général voudront bien s'annoncer auprès du Président du Conseil.
Courriel : conseilgeneral@grancy.ch ou bien auprès du Bureau 10 minutes avant l'assemblée

WWW.GRANCY.CH

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Au coeur des séances municipales

La Municipalité remercie le Chœur d'Hommes de la Risaz et le Petit Écho pour l'organisation et les prestations des concerts des 4 et 5 avril. Elle se réjouit également de voir la naissance du groupe « Grancy S'Anime » qui souhaite proposer des animations diversifiées et conviviales. Nous avons eu un premier aperçu le dimanche de Pâques pour le lancer des œufs.

Du 1er janvier au 7 avril, la Municipalité a :

- Pris connaissance du contrôle routier du 11 novembre 2024 à la route de Cottens de 7h00 à 9h00. 535 conducteurs contrôlés et 15 ont été dénoncés. Le taux d'infraction est de 2,86% à Grancy contre 2.18% au Canton.
- Pris connaissance du contrôle routier du 4 décembre 2024 à la route de Saint-Denis de 14h00 à 16h30. 272 conducteurs contrôlés et 9 ont été dénoncés. Le taux d'infraction est de 3,31% à Grancy contre 2.64% au Canton.
- Pris connaissance des nouvelles listes de prestations analytiques pour l'eau. Cette nouvelle méthode permettra d'avoir une vue d'ensemble plus complète sur la qualité des ressources en eau.
- Autorisé la pose d'une pergola sur la parcelle n° 127.
- Reçu, analysé et répondu à la consultation de l'avant-projet sur la nouvelle loi sur les communes par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes.
- Signé le contrat de raccordement à la fibre optique pour la parcelle n° 350.
- Donné son accord pour soumettre le projet de plan directeur régional de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités à la consultation publique.
- Accepté le devis pour un nouveau four professionnel et étagères en inox pour la Maison de Ville.
- Pris acte que Cité Derrière a souhaité affranchir la parcelle n° 74 d'une interdiction de stationner.
- Autorisé la pose d'un abri jardin sur la parcelle n° 127.
- Décidé en accord avec l'ARCAM que le règlement relatif à la taxe de séjour entrera en vigueur le 1er mars.
- Accepté le devis de Pro-Archives pour le traitement des archives communales.
- Délivré le permis de construire pour la création d'un terrain multisports sur la parcelle n° 31.
- Accepté l'offre du bureau Chevalier SA pour une étude de la circulation sur les routes de Cottens, Vuillerens, Senarclens et Saint-Denis et une valorisation de la Place de la Fontaine.
- Suivi le chantier de la parcelle n° 350.

LA MUNICIPALITÉ

GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

Mme Mireille Hofer
Secrétaire municipale

Heures d'ouverture:
Lundi de 17h à 18h
mercredi de 7h30 à 11h

Tél bureau: 021 861 14 80
admin@grancy.ch

EMPLOYÉS COMMUNAUX

M. Beat Baumann
Employé communal
Tél privé: 079 378 29 20

Mme Nathalie Araujo de Sa
Concierge collège
et salle villageoise

Tél privé : 076 418 41 98 du
lundi au vendredi de 08h00
à 12h00 et 13h00 à 18h00

BOURSE

Mme Anne Abegg
Boursière communale

Heures d'ouverture:
mardi de 08h00 à 09h00

Tél bureau: 021 861 14 80
bourse@grancy.ch

MUNICIPALITÉ DE GRANCY
PL. DE LA FONTAINE 1 - LE COLLÈGE
1117 GRANCY